

INFORMATIONS PRATIQUES famille

Année scolaire 2026/2027

CE DOCUMENT EST A CONSERVER. Il vous sera utile tout au long de l'année scolaire

ACCUEIL ADMINISTRATIF

✓ Secrétariat général

Ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h à 17h30 (vendredi 17h)

Tél : 02 96 91 35 63 – mail : lycee.pommerit@pommerit.fr

✓ Secrétariat apprentissage

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 / 13h30 à 17h30 (vendredi 16h)

Tél : 02 22 28 12 50 - mail : apprentissage@pommerit.fr

✓ Vie scolaire

Horaires d'accueil bureau de la vie scolaire de 7h30 à 22H du lundi au vendredi 16H.

Ecole Directe : CORRESPONDANCES FAMILLES / ABSENCES BUREAU VIE SCOLAIRE

Email : vie.scolaire@pommerit.fr

Téléphone : après 17h30 ligne directe 02 96 91 35 63

ASSURANCE

Le Lycée doit se garantir contre certains risques qui sont de sa responsabilité et **nous avons l'obligation de souscrire une assurance "Accidents" MSA**. Cette assurance est comprise dans nos tarifs. Vous ne devez en aucun cas confondre la garantie de votre propre responsabilité avec celle de l'établissement scolaire.

OBLIGATOIRE : fournir une attestation de responsabilité civile.

BESOINS PARTICULIERS

Pour les dossiers MDPH et/ou de la mise en place de PAP prendre contact auprès de la personne référente des besoins particuliers par mail patrice.le-bozec@pommerit.fr

BOURSES

Vous pouvez encore faire une demande de bourse. Pour cela, vous devez contacter le secrétariat général afin que l'on vous adresse un dossier pour l'année scolaire.

CARTE de PHOTOCOPIE

Pour les photocopieurs chaque apprenant possède une carte nominative de photocopie, si perte, rachat de celle-ci : 5€

CASIERS DE RANGEMENT

Pour les classes du collège et de secondes (professionnelles ou générales) des casiers sont mis à disposition. Vous devez prévoir un cadenas. Si l'élève perd sa clé, nous serons amenés à détruire le cadenas.

ELEVES INTERNES

Vous avez à fournir une alèse de lit **imperméable** (90x200), un traversin ou un oreiller, draps, couvertures ou couette. **Prévoir une paire de chausson ou claquettes.**

Clé de chambre : mis à disposition pour les élèves de premières et de terminales (y compris apprentis).

ELEVES EN CLASSE D'EXAMEN

Prévoir une photocopie de la carte d'identité en cours de validité et l'attestation de recensement ou le certificat de JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL : Pour les collégiens, lycéens, étudiants ou apprentis

OBLIGATOIRES en TP (Travaux pratiques)

Ils sont à prévoir **dès la rentrée**. D'autres équipements seront fournis en complément par l'établissement.

Voici la liste que vous devez fournir selon les filières ou options. Les gants de travail sont **OBLIGATOIRES** pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

- **Equitation** : (voir règlement intérieur école d'équitation)

Casque (bombe), gants d'équitation, bottes ou boots (semelle sans crampons) avec mini-chaps.

Gilet de protection de dos (airbag) EN 13158 type2 ou BETA niveau 3 **OBLIGATOIRE** à l'OBSTACLE et fortement conseillé sur le plat.

- **Agroéquipement**

Tenue de travail (en coton majoritaire), lunettes et gants de travail, protections auditives, (bouchon d'oreilles sur cordelette) et chaussures de sécurité.

- **Agriculture élevage**

Tenue de travail (coton majoritaire), protections auditives, lunettes et gants de travail, bottes de sécurité en spécialité bovins, chaussures de sécurité en spécialité porc (travaux d'atelier).

- **Canin félin**

Chaussures de sécurité imperméables, gants et tenue de travail traditionnelle (en coton majoritaire) de la 2^{Pro} à la terminale

- **Apprentis** : Jardinier paysagiste, Métier de l'Agriculture

Tenue de travail, gants et chaussures de sécurité.

L'AIDE AU 1^{er} ÉQUIPEMENT des lycéens

Pour les classes de secondes professionnelles avec l'aide de la région Bretagne, le lycée Pommerit fournit un équipement spécifique en fonction de la filière.

HORAIRES HEBDOMADAIRES (cours)

Lundi matin à **9h05**

Le mardi, le mercredi et le jeudi les cours débutent à 8h10 et se terminent à 16h25 voire plus tard selon les options.

Vendredi fin des cours à **15h15** (départ des cars à 15h30).

INFIRMERIE / SANTE

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les élèves mineurs inscrits dans une classe **concernée par des stages et des travaux pratiques**, retourner le certificat médical (d'aptitude professionnelle) joint à ce courrier pour la rentrée auprès du secrétariat ou du professeur principal.

Ce certificat médical est **INDISPENSABLE** et à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Nous vous invitons vivement à anticiper dès maintenant cette formalité auprès de votre médecin sans attendre la rentrée scolaire.

FICHE INFIRMERIE

Elle est OBLIGATOIRE et doit être complétée en totalité et ramenée avec le dossier d'inscription.

Elle est le lien entre vous, le personnel médical et de secours (infirmière, SAMU, Pompiers).

Il est rappelé que chacun doit être à jour dans ses vaccinations obligatoires.

SOINS ET TRAITEMENTS

Afin de faciliter l'accueil de votre enfant, il est **IMPERATIF** de prendre contact auprès de l'infirmière de l'établissement aurelie.letexier@pommerit.fr :

- **Si votre enfant a une pathologie chronique** nécessitant des soins et/ou la prise d'un traitement (diabète, épilepsie, asthme, allergie...), il faut prendre contact **avant** la rentrée afin d'organiser la prise en charge.
- **Si votre enfant a besoin au cours de l'année de soins ponctuels** (injections, pansements quotidiens, médicaments, ...) il faut au préalable contacter l'infirmière afin d'organiser au mieux la planification des soins. Il faudra **apporter l'ordonnance et tout le nécessaire** (médicaments, produits, ...).
- **Si votre enfant est malade à votre domicile**, nous vous demandons de le garder chez vous et de prévenir l'établissement.
- **Si votre enfant suit un traitement**, vous devez fournir une copie de l'ordonnance.
- Les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement **doivent avoir été traités par la famille**.

LIVRES SCOLAIRES (collège)

Ils sont mis à disposition par l'établissement. Pour le collège, 25€ seront facturés aux familles.

OPTION EQUITATION

Vous devez nous retourner dûment rempli le dossier joint au courrier de rentrée. N'oubliez pas de fournir un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de l'équitation.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les **collégiens** disposent d'une carte, si perte, rachat de celle-ci : 5€.

Pour les lycéens, apprentis et étudiants

Nouveaux élèves :

1-Télécharger sur le smartphone de votre enfant l'application **My Turboself**

2- Le paramétrage de l'application se fera la semaine de la rentrée

Anciens élèves

Vous **DEVEZ** conserver l'application sur votre smartphone.



Pour les élèves externes et pour les étudiants qui déjeunent au lycée, le règlement s'effectue sur la plateforme Ecole Directe par carte bancaire.

Dans le cadre de la loi EGALIM, les bouteilles d'eau plastique ne sont plus fournies lors des différents déplacements (voyage, sorties pédagogiques, sport, ...). Il est **OBLIGATOIRE** de prévoir une gourde.

REGLEMENTS DE LA PENSION, LA SCOLARITE

Nous vous recommandons le mode de prélèvement automatique, pour cela nous vous demandons de remplir la feuille de prélèvement ci-jointe et de nous la retourner accompagnée d'un RIB original afin que le prélèvement soit mis en place dès septembre.

Vous avez également la possibilité de régler la scolarité par carte bancaire sur notre plateforme Ecole Directe.

Si vous souhaitez un autre aménagement de paiement, veuillez contacter le service comptabilité.

SERVICES NUMERIQUES

Chaque apprenant dispose d'un compte informatique avec identifiant et mot de passe. Il se verra attribuer une adresse mail du style : prenom.nom@lycee-pommerit.fr gérée via Microsoft 365.

Le lycée met à disposition un ensemble d'ordinateurs en connexion filaire. Il est toutefois possible de se connecter en WIFI (zones couvertes) entre 7H et 22H. Un pare feu gère les droits de connexion au web et aux sites autorisés.

Chaque apprenant se verra attribuer un forfait impression en début d'année. Le complément au forfait sera à acheter uniquement via une plateforme dédiée sécurisée, installée sur le site du lycée Pommerit.

Le service d'impression est accessible uniquement grâce à un badge personnel remis en début d'année, possibilité de lancer et gérer les impressions de chez soi, accès via le site web du lycée Pommerit, rubrique « Accès élèves ».

TABLETTE NUMERIQUE : élèves / étudiants / apprentis

- **2G, 2PRO, BTS ACS'Agri 1 – BIOQUALIM1, apprentis MA1-JP1-2Pro** seront équipés de tablettes pour l'année scolaire. La remise de la tablette aura lieu lors de la formation de prise en main de l'outil en septembre.
 - **Les nouveaux arrivants en CAP2, Pro1, Pro2, G1, G2, STAV1, STAV2, BTS ACSE2 et Bioqualim2** seront également dotés d'une tablette courant septembre.
- Attention : Prendre soin du matériel** - Une franchise de **150€ TTC** sera systématiquement facturée pour chaque intervention de l'assurance (casse, vol).

ECOLE DIRECTE

C'est un espace en ligne sécurisé proposé par l'établissement à chaque famille pour suivre la scolarité de votre enfant (notes, vie scolaire, comptabilité, documents en ligne...). Cette plateforme est accessible via un identifiant et un mot de passe distribués à la rentrée aux nouvelles familles. Une famille garde ses codes durant toute la scolarité.

Les apprenants y ont également accès, avec un compte spécifique, pour consulter les devoirs, accéder à leurs notes, communiquer avec leurs professeurs, la vie scolaire, ...



TRANSPORTS SCOLAIRES

TRANSPORT HEBDOMADAIRE

Le Lycée Pommerit organise des lignes de cars hebdomadaires sur toute la Bretagne.

L'inscription sur un circuit se fait sur le site internet du lycée Pommerit (<http://www.lycee.pommerit.fr/>) sur le portail « Vie au lycée » et dans l'onglet « Transport ». Cette inscription vous engage pour **toute l'année scolaire**.

Il n'y a pas de transport scolaire le jour des rentrées du lundi 31 août, mardi 1^{er} et du mercredi 2 septembre. Début des circuits de transport le vendredi 4 septembre.

TRANSPORT DU DIMANCHE SOIR

Pour les élèves habitants hors 22 et 29 **UNIQUEMENT**

Un car du Lycée dessert la gare de Guingamp pour l'arrivée du train de 22h47 (prévoir l'abonnement).

TRANSPORT QUOTIDIEN (secteur Trégor)



Ce service est géré par la région Bretagne, les démarches d'inscription sont à faire sur la plateforme BreizhGo.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

TOUS les documents administratifs doivent être expédiés ou déposés **AVANT le 24 août**.

VACANCES SCOLAIRES et PONTS 2026 – 2027 (Zone B)

Toussaint : du vendredi 16 octobre (soir) au lundi 2 novembre (matin)

Noël : du vendredi 18 décembre (soir) au lundi 4 janvier 2027 (matin)

Hiver : du vendredi 19 février (soir) au lundi 8 mars 2027 (matin)

Printemps : du vendredi 16 avril (soir) au lundi 3 mai 2027 (matin).

Pont du 11 novembre : fin des cours le mardi 10 novembre à 15h15.

Pas de cours le 12 et 13 novembre (formation du personnel)

Pont de l'Ascension : fin des cours le mardi 4 mai à 15h15. Reprise des cours le lundi 10 mai 2027

PORTES OUVERTES FESTIVES 2027 : jeudi 6 mai (Ascension)

CE DOCUMENT EST A CONSERVER

Il vous sera utile tout au long de l'année scolaire